

1-Vérification du quorum

18 personnes présentes, quorum atteint

2-Désignation d'un secrétaire de séance

Françoise Bestieu représentante des parents d'élèves FCPE se propose.

Départ de M. Cappellini. 17 votants

3-Adoption de l'ordre du jour

Point « adoption du CA précédent » reporté.

Ordre des points revus. Annulation/report du point sur la modification du Règlement intérieur (le RI prévoyait la possibilité d'exclure définitivement avec un sursis partiel, possibilité qui n'existe plus et pointé par le contrôle de légalité)

Adopté unanimité

4-Convention Partenariat Marine

Ce projet de partenariat est présenté par un officier de marine. Le capitaine de corvette Eric Brothé chef de service de recrutement de la marine secteur sud-ouest

Jusqu'à présent convention avec le lycée professionnel uniquement, pour des élèves de MEI, MELEC, SEN : préparation militaire + stages de 1ère et T au centre d'instruction navale de St-Mandrier-Sur-Mer (qui est désormais saturé). Des élèves de STI2D, intéressés par cette préparation, n'avaient pas pu la suivre (hors convention).

Depuis la rentrée 2017-2018 une expérience est menée sur les 2 lycées de la Mer de France : en Bretagne et à Sète avec ouverture de la filière à toutes les sections. Cette formule fonctionne bien avec le lycée de la mer.

Le nouveau projet de convention prévoit que désormais, tous les élèves du lycée Joliot-Curie auront la possibilité de suivre un parcours orienté Marine Nationale.

La présentation du projet se fera dès la seconde pour que la préparation débute en 1ère (information 1h/mois). En 1ère et T, les élèves volontaires s'engagent à suivre la préparation militaire le week-end et ont une heure mensuelle de rencontre avec un officier. Les élèves de 16 ans feront une préparation militaire à Sète au Lazaret 12 jours par an (week-end).

Aux élèves les plus motivés sera proposé un mini stage d'une semaine sur leurs vacances scolaires. Les meilleurs seront pris. Bac en poche après visite médicale ils pourront intégrer la Marine nationale.

La Marine recrute des matelots (un à 4 ans de formation) et des sous-officiers (bac +3).

Le Sud-ouest est leader sur ce projet de partenariat qui a donc été proposé à d'autres lycées.

15 élèves de MEI suivent cette filière actuellement. A titre transitoire, ces MEI, s'ils poursuivent en BTS pourront être suivis par la Marine.

Questions des parents d'élèves sur la présence de filles dans cette filière au lycée Paul Bousquet.

24 élèves du lycée de la mer suivent cette préparation dont 5 filles.

La mixité est un principe dans la marine. Seule exception provisoire : les sous-marins nucléaires parce qu'ils ne sont pas conçus Pour cela. Le prochain sera livré en 2020 et pourra intégrer des jeunes filles.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention : Vote à l'unanimité

5-Convention Salas Traitement Nuisibles

Déjà un contrat nuisible signé avec cette entreprise. Nouvelle convention au sujet des fourmis pour 1512 € TTC.

Vote à l'unanimité

6- Convention CRAC 17/18 :

Vote à l'unanimité

7- Location des locaux aux CRS l'été

Montant de la location : 53 361 € avec occupation de l'internat, du restaurant scolaire et de quelques salles.
Occupation des lieux du 16 juillet au 27 août 2018

Vote de la convention : Unanimité

8-Convention d'ouverture d'une ligne supplémentaire pour les bac professionnels Systèmes numériques

Devis Orange 54€/AN

Approuvé unanimité

9-Comptes financiers : adoption du compte financier 2017 (à adopter avant le 30/04/18)

2 votes : un pour l'approbation du compte financier un pour l'affectation (c'est de la compétence du CA de répartir le résultat)

Le compte financier est une photographie comptable de l'exécution du budget au 31/12/17.

L'objectif est de connaître le FDR et le FDR mobilisable pour abonder le budget.

Le budget 2017 est présenté en déséquilibre après baisse de la dotation globale de la Région.

Recettes : 96 % des recettes prévues ont été réalisées (moins de recettes de restauration suite à la fermeture de l'internat en fin d'année.

Charges : 93 % des crédits ouverts ont été consommés.

Tous les services montent en charge régulièrement depuis 3 ans parce qu'il y a plus d'élèves, plus d'activités et de projets.

128 000 repas ont été servis en 2017 (+8%) avec 1200 repas par jour en période haute.

Investissement de 83 K€ financé par moitié sur FP.

RN – 47 294,25 K€

Insuffisance d'autofinancement : -25 734,04 €

Vote pour l'approbation des comptes : unanimité

Incidence sur le FDR

FDR 319 101 € soit 75 j fonctionnement (ne pas dépasser 90 K€)

BFR – 51 412 €

Trésorerie 370 K€, montant confortable et représentant 87 jours..

10- Comptes financiers : affectation du résultat dans le Fonds de roulement

Affectation du résultat : 68 131K€ au service G2NR et 20 837 SRH.

Vote en faveur de l'affectation des résultats du compte financier : unanimité

11-DBM : Prélèvement sur réserve du SRH (10 000€)

Cela permettra de renouveler les casiers des internes, et de financer une armoire de maintien en température

Vote de la DBM à l'unanimité

Information : Défi sportif « ensemble pour Sofiane »

Le 05/04 défi sportif au profit d'un ancien élève qui a subi une opération qui s'est mal passée à la suite de laquelle il est devenu tétraplégique. Sa mère, Madame Durand, a créé une association pour qu'il ait de meilleures conditions de vie.

12-questions diverses des parents d'élèves

Pouvons-nous faire un point sur les professeurs absents non remplacés et leurs perspectives de remplacement ?

- 3 professeurs sont absents en longue durée

M.Ayoub professeur de mathématiques remplaçant d'un autre professeur, n'a pas vu son contrat renouvelé et

Un autre professeur de math parti à la retraite n'a pas été remplacé (une touche) puis prof contractuel n'a pas

Un professeur de SVT absent depuis le 12 mars non remplacé

M. le Proviseur constate une dégradation dans les remplacements des professeurs. Sur notre académie la population enseignante est vieillissante, a donc plus de problèmes de santé aussi le nombre d'absences se multiplie. De plus, depuis le non-remplacement de certains fonctionnaires et le non-accompagnement dans certaines académies de la hausse des effectifs, le problème s'amplifie.

Sont en tension : les disciplines scientifiques, voire technologiques. Non seulement la rémunération d'entrée dans la carrière est modeste pour une qualification bac + 5, mais de plus les remplaçants préfèrent Montpellier à Sète.

Par ailleurs, difficile parce que la prolongation du contrat se faisant un mois après l'autre, un professeur contractuel perçoit toujours son salaire avec un mois de retard.

M. le proviseur suggère que la FCPE s'adresse plutôt au ministère.

Pour renseigner Parcoursup, les équipes pédagogiques ont-elles été très sollicitées par les élèves ?

- Ce sont parfois les professeurs qui ont dû solliciter les élèves qui n'avaient pas mis de vœu.

En soit ce n'était pas plus compliqué que l'an passé. Par contre c'était juste par rapport au calendrier du bac blanc (la semaine de la rentrée)

Certains élèves ont cru qu'ils devaient faire leur lettre de motivation avant le 13 mars (alors qu'ils avaient jusqu'au 31 mars).

La majorité des élèves a fait des vœux sensés ; ce qui a été constaté lors des conseils de classe qui se sont tenus avant le 13 mars. Certains élèves ont ressaisi des vœux après le conseil de classe.

Des élèves ont fait un vœu unique sur filière en tension malgré ce qui leur était conseillé : ex filière PACES.

Monsieur le Proviseur estime que sur la forme Parcoursup semble bien fait. Au niveau local il salue le travail fait par les professeurs principaux et autres adultes concernés (Mme Bouvier).

Une dizaine d'élève n'a pas fait de vœu (demande d'une école privée). S'ils ne pouvaient accéder à la formation visée, ils participeront à la procédure complémentaire.

Des élèves n'ont pas compris que ça n'avait pas de sens de demander STAPS hors académie alors que la sélection se fait par académie.

L'aide aux élèves a surtout concerné les CV (correction des pp). Certains élèves étaient angoissés à l'idée de faire des lettres de motivation.

Le lycée a envoyé des SMS aux T pour avertir de la date limite pour formuler des vœux. Un SMS est prévu pour préciser qu'un vœu non confirmé est un vœu perdu (date limite 31/03).

Au final cela a engendré plus de travail des personnels. Notre lycée a été classé sensible par le passé. Qu'il le soit ou pas ; l'esprit d'accompagnement des élèves persiste. En effet, certains élèves sont seuls pour leur orientation et leurs recherches.

Réactivité de Parcoursup : 1^{ers} résultats le 22 mai jour du bac. Au début les réponses vont être lentes : chaque élève doit bien analyser la situation avant de répondre (donc ne pas valider trop vite).

Le lycée Joliot-Curie remarque des demandes en hausse pour ses formations post bac :

- Pour les BTS, en particulier « Gestion de la PME » (+20 à 30%)
- Pour la CPGE TSI de 116 à 222 vœux ; taux de pression s'est beaucoup élevé)

Beaucoup plus d'élèves auront des bourses l'an prochain, davantage vivent seuls et se débrouillent. Lors des inscriptions en T, les simulations ont été faites : on note +20 % de boursiers en T.

Sur la page de « lien pratiques » du lycée peut-on remplacer le titre « contact FCPE » par « Association de parents d'élèves » ; ce qui a déjà été demandé au dernier CA ?

- Fait

Question diverse des personnels ATOSS : infirmière.

Comment l'établissement s'y prend pour gérer l'accueil des services de secours la nuit depuis qu'il n'y a plus de veilleur de nuit.

- En effet il est parti à la retraite au 31/12/17. Une contractuelle le remplace mais ne travaillera pas de nuit.

Procédure en cas d'incident grave de nuit à l'internat (incendie par ex):

1 – les surveillants appellent les secours

2- ils appellent les personnels logés par nécessité absolue de service. Une boucle téléphonique débute par la personne d'astreinte puis passe à un autre téléphone en l'absence de réponse etc.

3-Le fonctionnaire d'astreinte va ouvrir la porte

4-Le surveillant gère la mise en sécurité des élèves de l'internat

De même en cas d'intrusion

1- Les surveillants appellent la police et

2- Puis le personnel d'astreinte

Information : Monsieur le proviseur a demandé la réorganisation complète des locaux anciens et devenus insuffisants. Il espère la visite avant la fin de l'année de Monsieur CHIBI vice-président de la Région Occitanie, la Région étant le financeur.